

NOTE DE PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE – BUDGET PRIMITIF 2026

Commune d'Angresse

Cette note est annexée au budget primitif et au compte administratif conformément aux articles L. 2313-1, L. 3313-1 et L. 5211-36 du CGCT.

1. Contexte économique et démographique

Au 28 février 2026, la population d'Angresse est estimée à 2 473 habitants, selon les données de l'INSEE. Cette croissance démographique soutenue reflète l'attractivité croissante de la commune, nécessitant une adaptation continue des infrastructures et des services publics. Face à cette croissance soutenue, **la municipalité poursuit une politique volontariste d'investissement**, garantissant des infrastructures adaptées tout en préservant une gestion budgétaire rigoureuse.

2. Priorités budgétaires pour 2026

Le budget primitif 2026 s'articule autour des axes suivants :

- **Renforcement des services au public** : Améliorer l'accès aux services en modernisant les infrastructures scolaires, périscolaires et associatives pour favoriser un cadre de vie de qualité et renforcer l'attractivité de la commune.
- **Investissements structurants** : amélioration et sécurisation des bâtiments communaux et développement des espaces verts pour améliorer notre environnement.
- **Gestion financière prudente** : maintien d'une capacité d'autofinancement solide et limitation du recours à l'endettement.

3. Section de fonctionnement

- **Recettes** : Les recettes de fonctionnement proviennent principalement des impôts locaux, des dotations de l'État et des revenus des services municipaux.
- **Dépenses** : Les charges de personnel constituent une part significative des dépenses, reflétant l'engagement de la commune envers des services de qualité. Les autres dépenses incluent les charges à caractère général (énergie, entretien) et les subventions aux associations locales.

4. Section d'investissement

Ces investissements stratégiques permettront d'accompagner la dynamique communale tout en respectant les impératifs de bonne gestion financière.

Montant total des investissements prévus : 1403762,53€

Aménagements majeurs et audit énergétique :

l'école maternelle : 148 732 €
l'école primaire : 44 412 €
alsh : 22 483 €
salle des fêtes : 71 443 €
Gymnase : 12 500 €
Mairie : 152 920 €
Cimetière : 50 000 €
Eglise : 19 846 €

Sacristie : 17 523€
Salle amaniou : 17 270€
Salle des fêtes : 71 443€
Terrain synthétique : 38 000€
Voirie, arbres, espaces verts : 73 968€
Informatique : 17 775€
Service technique/bâtiment/matériel : 75 914 €

Financement :

Ces investissements seront financés par l'autofinancement issu de la bonne gestion des finances communales, des subventions sollicitées auprès de l'État, de la communauté de communes, du département, ainsi que par un recours maîtrisé à l'emprunt garantissant un endettement soutenable.

5. Indicateurs financiers clés

Situation financière de la commune en 2025

- Recettes réelles de fonctionnement : **2 045 843,84 €**
- Dépenses réelles de fonctionnement : **1 520 576,49 €**
- **Épargne brute (Recettes - Dépenses) : 525 267,35 €**
- Capital restant dû au 31/12/2025 : **553 302,43 €**
- Capital restant dû au 31/12/2026 : **434 128,99 €**

Indicateurs clés de santé financière

- **Taux d'épargne brute : 25,68 %**
→ Indique une excellente capacité à dégager des ressources pour financer des investissements.
- **Taux d'épargne nette : 19,86 %**
(calculée après remboursement du capital de la dette : 119 173,44 €)
→ Confirme la solidité financière de la commune après remboursement de la dette.
- **Capacité de désendettement : 1,05 an**
→ Un ratio inférieur à 3 ans est considéré comme très bon. Avec un peu plus d'un an, la commune est en excellente santé financière.

6. Effectifs municipaux et charges de personnel

- Nombre d'agents municipaux : **20**
- Masse salariale : **802 698 €**, représentant **52,80 %** des dépenses de fonctionnement.

7. Conclusion

Le budget primitif 2026 d'Angresse reflète une stratégie équilibrée entre le développement des infrastructures nécessaires à l'accueil d'une population croissante et une gestion financière rigoureuse. Les choix budgétaires opérés visent à assurer un cadre de vie agréable aux habitants tout en préservant la santé financière de la commune.